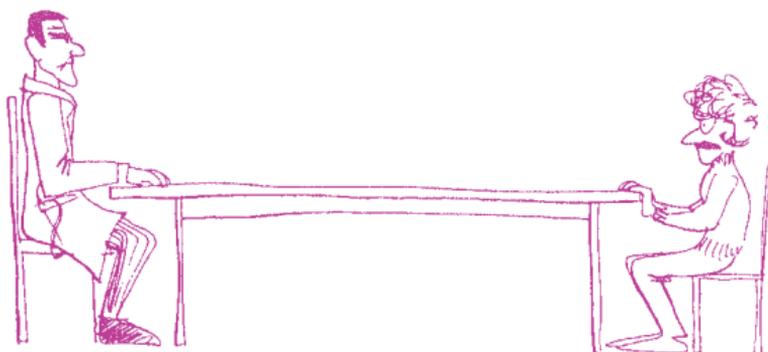


Comment travailler avec un interprète sur place ?

1 Avant l'entretien

- Expliquez à l'interprète votre rôle et les objectifs que vous poursuivez.
- Précisez-lui le type de traduction que vous souhaitez : la PMI n'est pas la psychiatrie, le service social n'est pas la police...
- Informez-vous auprès de l'interprète des aspects culturels à respecter.



2 Au début

- Présentez l'interprète à votre interlocuteur étranger. Donnez-lui le temps d'établir un climat de confiance et d'expliquer que tout ce qui sera dit sera traduit et restera confidentiel.
- Choisissez une disposition qui permette à chacun de garder le contact avec ses interlocuteurs. La disposition en triangle semble la plus appropriée.

3 Pendant

- Soyez patient. La traduction nécessite parfois des détours et des explications supplémentaires.
- Gardez cependant le contrôle de l'entretien. Vérifiez avec l'interprète le niveau de compréhension : précisez, faites préciser...
- Adressez-vous à votre interlocuteur étranger. Regardez-le. Le langage du corps est important.
- Employez des phrases courtes et simples pour faciliter le déroulement de la traduction.
- Evitez au maximum le jargon professionnel ou, le cas échéant, explicitez-le.
- Ne parlez pas plus fort que d'habitude.



4 Après l'entretien

- Prévoyez un moment d'échange avec l'interprète pour évaluer la qualité de l'entretien.
- Si l'entretien a porté sur un sujet sensible ou douloureux, soyez attentif à l'effet produit sur l'interprète. Proposez-lui d'en parler, s'il le désire.

***Tout ce qui touche à l'humain est complexe et délicat.
En milieu social, il n'y a pas un interprétariat
mais des interprétariats.***

ISM Interprétariat

90 avenue de Flandre – 75019 Paris

Interprétariat par déplacement : 01 53 26 52 52

Interprétariat par téléphone : 01 53 26 52 62

Renseignements : 01 53 26 52 50

Site Internet : ism-interpretariat.fr

E-mail : contact@ism-mail.fr